



## Litige ebay - acheteur m'a communiqué une adresse différente

Par **jessicadream**, le **15/10/2016** à **15:41**

Bonjour,

J'ai vendu un smartphone sur ebay (payé par paypal), et l'acheteur a ouvert un litige contre moi en me disant qu'il n'avait pas reçu l'objet (et me demande un remboursement). J'ai envoyé cet objet en colissimo recommandé donc remis contre signature.

Cependant l'acheteur m'a communiqué une adresse différente de son adresse inscrite sur ebay au moment du paiement, il m'a indiqué qu'il vivait avec un ami à lui. J'ai donc envoyé l'objet à l'adresse qu'il m'a communiqué (j'ai le message comme preuve).

J'aimerais contester le litige car l'objet est bien marqué comme reçu d'après le suivi. En contactant ebay par chat (car il faut encore que j'attende 7 jours pour qu'ebay s'en occupe réellement) ils m'ont indiqué qu'il fallait que je me base à l'adresse indiquée sur leur site, et non à l'adresse que l'acheteur m'a communiquée, donc qu'ils considèrent en effet que l'acheteur n'a pas reçu son objet et que je vais sûrement devoir lui rembourser le smartphone.

Évidemment il s'agit sûrement d'une arnaque, et j'aimerais savoir et quels sont les recours possibles pour récupérer mon argent, car je possède les preuves qu'il faut et que j'estime ne pas être en tort, de plus je me suis acheté un autre smartphone avec l'argent de cette vente, et je suis en difficulté de rembourser.

Bien cordialement.

Jessica